



Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} décembre 2014

Panorama de l'activité bancaire dans les DCOM en 2013

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer publie une note présentant l'activité et les performances d'un échantillon de banques des départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) dont la monnaie est l'euro. En 2013, les banques des DCOM sont impactées par le ralentissement de ces économies, mais conservent globalement des performances satisfaisantes.

En 2013, le système bancaire des DCOM présente des évolutions similaires dans les Départements français d'Amérique (DFA)¹ et l'océan Indien², comme l'amélioration du niveau d'équipement bancaire. Le maillage du territoire (nombre d'habitants par guichet et par distributeur automatique) reste néanmoins inégal selon les géographies. Le niveau de bancarisation des DCOM progresse, avec 0,86 compte ordinaire par habitant (contre 1,24 en métropole).

Le ralentissement de la conjoncture économique en 2013 se traduit par une contraction de la taille des portefeuilles de prêts des banques, plus marquée dans l'océan Indien (-2,1 %) que dans les DFA (-1 %). La distribution de crédits à l'habitat aux ménages constitue le principal moteur de cette activité de crédit. La collecte des dépôts, qui s'appuie principalement sur la croissance des comptes ordinaires de la clientèle, fait preuve de dynamisme tant dans les DFA (+4,3 %) que dans l'océan Indien (+5,7 %).

En termes de performances, le Produit Net Bancaire (PNB) des banques des DFA affiche un taux de croissance de 1,1 % en 2013, faisant suite au recul de 0,5 % observé en 2012. Les banques de l'océan Indien enregistrent, pour la deuxième année consécutive, un recul de leur PNB (-3,0 %), en raison essentiellement de la contraction de leur activité de distribution de crédits.

Dans ce contexte, la qualité des portefeuilles est plus dégradée qu'en métropole, avec des taux de créances douteuses de 9 % pour l'océan Indien et de 8,1 % pour les banques des DFA. Toutefois, la solidité financière des banques de l'océan Indien demeure bonne avec un niveau de fonds propres (12,4 % du total de bilan) plus confortable que celui des banques des DFA (10,1 %).

Pour lire [Le Panorama de l'activité bancaire dans les DCOM en 2013](#)

¹ Guadeloupe, Martinique, Guyane ainsi que les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon

² Mayotte, La Réunion

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : M-A. LECHEVALIER - tél : 01 53 44 85 49, marie-anne.lechevalier@iedom-ieom.fr